

ORDRE DU JOUR N°5

Réunion du Comité de travail du Conseil scolaire catholique MonAvenir

Le mercredi 10 mai 2023

Par visioconférence ZOOM

18 h 30

Présences :

*Geneviève Grenier, présidente du Conseil
Dorothée Petit-Pas, vice-présidente du Conseil
Estelle Ah-Kiow
Donald Blais
Melinda Chartrand
Rhea Dechaine
Dominique Janssens
Marcellin Kwilu Mondo
Marcel Levesque
Claire Thibideau
Jo-Anne Thibodeau
Anaëlle Youbissi, élève conseillère
Aurélien Meyer, élève conseiller*

Absence motivée :

Nathalie Dufour-Séguin, présidence du Comité

Membres du personnel :

*André Blais, directeur de l'éducation
Nicole Mollot, directrice de l'éducation associée
Dereck Chin, chef des affaires
Anik Gagnon, surintendante de l'éducation
Suzanne Iskander, surintendante de l'éducation
Mikale-Andrée Joly, directrice exécutive, Service des relations corporatives
Albert Aazouz, directeur, Service des ressources matérielles
Gilles Rodrigues, surintendant de l'éducation
Chantal Perron, agente aux affaires du Service des relations corporatives et du Conseil*

1. Ouverture de la réunion, appel nominal et absences motivées

1.1 Reconnaissance des territoires autochtones

Nous aimerions prendre un moment pour remercier et rendre hommage aux nombreux peuples autochtones de l'île de la Tortue qui résident sur les terres de la zone du Csc MonAvenir depuis des temps immémoriaux, notamment les nations Anishinabek, Haudenosaunee, et Wendat.

Ces terres sont régies par le Pacte de la ceinture wampum faisant référence au concept du « bol à une seule cuillère » visant à préserver et à partager pacifiquement les ressources de la région des Grands Lacs. Nous reconnaissons que le territoire des cessions des terres du Haut-Canada (1764-1862) et les Traités Williams (1923), nous permettent de jouir encore de nos jours de toutes les richesses que celui-ci nous offre. Pour honorer ces accords, nous assumerons notre responsabilité de respecter les traditions, les connaissances et les droits inhérents des peuples des Premières Nations, Métis et Inuit.

Le Csc MonAvenir reconnaît qu'aujourd'hui les descendants de nombreux peuples autochtones vivent et contribuent à la vitalité de la société à travers notre vaste territoire. Nous reconnaissons notre responsabilité de respecter et de prendre soin des terres et des eaux pour les générations futures.

1.2 Prière d'ouverture

2. Adoption de l'ordre du jour

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail adopte l'ordre du jour de la réunion du 10 mai 2023, sous la forme présentée/modifiée.

3. Déclaration de conflit d'intérêts

4. Audition de contribuables/délégations

5. Présentation

Sans objet.

6. Adoption des procès-verbaux

6.1 Adoption du procès-verbal de la réunion du 8 mars 2023

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail adopte le procès-verbal de la réunion du 8 mars 2023, tel que présenté/modifié.

7. Affaires découlant des procès-verbaux

Voir tableau.

8. Questions à l'étude

8.1 Rapport ÉDU.08-05/2023 – Politique ÉLV.16 – Santé et sécurité des élèves

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ÉLV.16 – Santé et sécurité des élèves selon le rapport ÉDU.08-05/2023 intitulé « ÉLV.16 – Santé et sécurité des élèves » à la réunion du Conseil du 31 mai 2023.

8.2 Rapport ÉDU.09-05/2023 – Politique ÉLV.8 - Code vestimentaire

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique ÉLV.8 – Code vestimentaire selon le rapport ÉDU.09-05/2023 intitulé « ÉLV.8 – Code vestimentaire » à la réunion du Conseil du 31 mai 2023.

8.3 Rapport IMM.05-05/2023 – Rapport sur le bilan de gestion d'énergie 2020-2021 et 2021-2022

8.4 Rapport IMM.04-05/2023 – Avancement des projets de construction

8.5 Rapport DIR.10-05/2023 – Fond de dotation *Toonies for Tuition*

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

*Que le Comité de travail recommande au Conseil de mandater l'administration à prévoir une collecte de fonds en appui à l'initiative de l'ACCEC - Solidarité pour la scolarité (*Toonies for Tuition*) annuellement pendant la Semaine de l'éducation catholique à compter de l'année scolaire 2023-2024 et à titre d'essai tel que proposé dans le rapport DIR.10-05/2023 intitulé « Solidarité pour la scolarité / *Toonies for Tuition* » lors de la réunion du Conseil du 31 mai 2023.*

8.6 Rapport DIR.11-05/2023 – Ligne de conduite CSL.3.1 – Élection des élèves conseillers

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail recommande au Conseil d'approuver la politique CSL.3.1 – Élection des élèves conseillers selon le rapport DIR.11-05/2023 intitulé « Ligne de conduite CSL.3.1 – Élection des élèves conseiller » à la réunion du Conseil du 31 mai 2023.

9. **Avis de motion**

Le conseiller Dominique Janssens a déposé un avis de motion, par écrit, le mercredi 3 mai 2023 auprès du directeur de l'éducation, monsieur André Blais, selon l'article 5.09 du Règlement de procédures – Avis de motion.

Le conseiller Janssens indique :

« Suite à la présentation à la réunion du Conseil du 29 mars 2023 de la délégation de parents de l'école du Sacré-Cœur (Georgetown), et la lettre du 31 mars de la présidence à M. Larivière, je voudrais soumettre l'avis de motion suivant au prochain Comité de travail du 10 mai.

« Justificatif :

« Les parents de l'ÉEC du Sacré-Cœur ont rapporté lors de leur présentation leur inquiétude de la perte des effectifs de leur école depuis que le Conseil a pris la décision en 2015 d'éliminer les 7^e et 8^e années de classe à partir de l'année scolaire 2022-2023. (Voir le document ci-joint avec les chiffres à l'appui et leur raisonnement).

« Si l'objectif du Conseil est d'arrêter la perte des effectifs encourus depuis le début de la pandémie du COVID-19 en 2020, ce serait une bonne stratégie de permettre aux élèves de rester dans leur école de quartier deux ans de plus pour aller ensuite à l'ÉSC Sainte-Trinité continuer et finir leurs études dans notre Conseil.

« De plus la ville de Halton Hills a un projet d'agrandissement de la population sur une grosse parcelle de terre (400 ha) située un peu à l'Ouest de l'école. Ce projet fait partie de Vision Georgetown qui prévoit un apport de 19,000 habitants dans les 10 prochaines années. Ces habitants, ou une partie représentative, sont de potentiels parents et élèves de l'école. Et puisque nous sommes à date la seule école de langue française dans la ville de Halton Hills, dont Georgetown est le quartier le plus peuplé, nous avons tout intérêt à attirer ces nouveaux habitants dans les plus brefs délais.

« Selon le dernier recensement du Canada (2021), environs 4950 personnes auraient une connaissance du français et de l'anglais dans la ville de Halton Hills (7,5% du total) et environs 1000 personnes auraient le français comme langue maternelle (1.5%). Si on prend comme moyenne 2%, la population connaissant le français pourrait augmenter entre 300 et 400 personnes en 10 ans. »

Motion

Proposée par

Appuyée par

Que le Comité de travail recommande au Conseil de mandater l'administration à procéder à une étude de faisabilité afin de réinstaurer les classes de 7^e et de 8^e année à l'ÉÉC du Sacré-Cœur (Georgetown) ainsi qu'un éventuel changement au secteur de fréquentation scolaire au palier secondaire.

Motion

Proposée par

Appuyée par

Que le Comité de travail recommande au Conseil de rétablir les 7^e et 8^e années à l'école élémentaire catholique du Sacré-Cœur de Georgetown dès l'année scolaire 2024-2025 suite à l'obtention de l'étude de faisabilité.

Motion

Que le Comité de travail recommande au Conseil de changer la zone de fréquentation scolaire de l'École secondaire catholique Sainte-Trinité d'Oakville afin d'y ajouter comme école nourricière l'École élémentaire catholique du Sacré-Cœur de Georgetown dès l'année scolaire 2026-2027 suite à l'obtention de l'étude de faisabilité.

10. Correspondances

Sans objet.

11. Questions diverses

11.1 Mise à jour du comité ad hoc sur le démarchage politique

11.2 Mise à jour du comité ad hoc sur la révision des politiques

12. Motion de recevoir

Motion

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail reçoive en bloc, les documents déposés en réunion publique, à titre d'information et aux fins de discussion seulement :

- Rapport IMM.04-05/2023 – Avancement des projets de construction
- Rapport IMM.05-05/2023 – Rapport sur le bilan de gestion d'énergie 2020-2021 et 2021-2022
- Mise à jour du comité ad hoc sur le démarchage politique
- Mise à jour du comité ad hoc sur la révision des politiques

13. Séance huis clos

Motion :

Proposée par :

Appuyée par :

Que le Comité de travail se constitue en séance à huis clos.

La réunion du Comité de travail se poursuit en séance à huis clos.

REPRISE DE LA RÉUNION PUBLIQUE DU COMITÉ

14. Date et heure de la prochaine réunion du Comité de travail

La prochaine réunion du Comité de travail se tiendra le 7 juin 2023.

15. Levée de la réunion